

Protocole de chauffage pour chapes ciment avec l'accélérateur de séchage CEM-Fast KBS

Produit: Chape ciment KBS CEM-Fast

Maîtrise d'ouvrage : _____

Réalisation: _____

Local/étage: _____

Architecte/direction des travaux: _____

Chapiste: _____

Chauffagiste: _____

Épaisseur de la chape: minimum _____ mm maximum _____ mm

Informations générales

Nous sommes ravis que vous ayez choisi un adjuvant KBS pour des chapes. Pour assurer un séchage aussi rapide que possible, les conditions-cadres doivent être idéales. Un séchage rapide n'est possible que dans des conditions climatiques adéquates et des rapports de technique de construction corrects (température, humidité de l'air, circulation d'air, épaisseur de pose). Veuillez noter que pour un séchage rapide des chapes, une puissance thermique d'environ 80–100 Watt par mètre carré est nécessaire.

Attention

Un séchage rapide et correct des chapes n'est possible que lorsque:

- les conduites de chauffage sont positionnées de façon régulière et sur toute la surface,
- la température de départ est augmentée le plus régulièrement possible,
- suffisamment d'énergie thermique est fournie, afin que la température de départ et de retour et ainsi la surface de la chape soient assez élevées (l'évaporation de l'eau refroidit les éléments de construction humides). Lorsque l'air extérieur est chaud et humide (en été), le point de rosée peut se trouver sur la chape (condensation!),
- la vitesse d'écoulement de l'eau chaude dans les conduites de chauffage est suffisante (environ 2 l/min),
- aucun abaissement nocturne du chauffage n'est programmé,
- la couche de la chape est régulière et pas trop élevée,
- l'aération est suffisante:

▪ Taux de renouvellement de l'air par fenêtre en oscillo-battant par heure	sans ventilation transversale	0.8–2.5
▪	avec ventilation transversale	2–4
Taux de renouvellement de l'air par fenêtre grande ouverte par heure	sans ventilation transversale	9–15
	avec ventilation transversale	> 20

Informations importantes

- Plus la chape est épaisse, plus le séchage est long. Pour une couche deux fois plus épaisse, un temps de séchage quatre fois plus long est nécessaire.
- Plus la température de départ est basse, plus le séchage est long.
- Plus l'humidité est élevée, plus le séchage est long.

Pour sécher la chape rapidement et de manière régulière, un chauffage au sol localisé sur toute la surface est nécessaire. Pour ce faire, respectez la fiche KBS «conditions spéciales pour les chapes chauffantes» sur notre site web www.kbs-ag.ch.



Procédure lors du séchage de chapes en ciment avec l'accélérateur de séchage CEM-Fast KBS

Le réchauffement, en plus de permettre une recouvrabilité rapide, sert aussi à abaisser la tension de la chape. Les chapes flottantes à l'intérieur peuvent être réchauffées à maximum 50 °C et les écarts de température à l'intérieur d'une même zone ne peuvent pas dépasser 5 °C. La température ambiante doit être maintenue entre 5 °C et 30 °C jusqu'à ce que la chape soit recouvrable. L'humidité de l'air ne peut pas descendre en-dessous de 60 % lors des 14 premiers jours suivant la pose de la chape.

	Mesure	Duré	Date	Signature
Jour 1-7	Protéger du soleil et des courants d'air. En cas de risque de gel lors de la pose de la chape, le chauffage au sol peut être mis en route avec une température de départ de 20 °C. Dans ce cas, maintenir le chauffage au sol avec une température de départ de 20 °C jusqu'au 14 ^{ème} jour. Ventiler prudemment. L'humidité atmosphérique relative ne devrait pas tomber au-dessous de 60%. Des radiateurs soufflants ou d'autres systèmes de chauffage, tels que par exemple des poêles à air chaud ne peuvent pas être utilisés pour des chapes en ciment.			
Jour 8 jusqu'à la maturité de pose	Ventiler 2-3 fois par jour			
Jour 14	Début du chauffage avec une température de départ de 25 °C ou augmentation de la température de départ pour atteindre 25 °C	1 jour		
Jour 15	Augmentation de la température de départ pour atteindre 30 °C	1 jour		
Jour 16	Augmentation de la température de départ pour atteindre 35 °C	1 jour		
Jour 17	Augmentation de la température de départ pour atteindre 40 °C	1 jour		
Jour 18	Augmentation de la température de départ pour atteindre 45 °C	1 jour		
Jour 19	Augmentation de la température de départ pour atteindre 50 °C	1 jour		
À partir du jour 20	Mesurer l'humidité résiduelle. Si nécessaire, continuer maintenir le chauffage au sol à une température de départ de 50 °C, jusqu'à ce que la chape soit recouvrable.			
Lorsque la maturité de pose est atteinte	Réduire la température de départ de 10 °C par jour			

Les déshumidificateurs peuvent être utilisés après 14 jours. L'humidité de l'air ne peut pas descendre en-dessous de 50 %

Contrôle de la température

Jour 14	T _{de départ} 25 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____
Jour 15	T _{de départ} 30 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____
Jour 16	T _{de départ} 35 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____
Jour 17	T _{de départ} 40 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____
Jour 18	T _{de départ} 45 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____
Jour 19	T _{de départ} 50 °C atteinte? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	T _{de départ eff.} : _____ °C	T _{de retour} : _____ °C	Visa: _____

Si une température de départ de 50 °C ne peut pas être atteinte, des temps de séchage plus longs sont à prévoir.

Après le séchage qui permet que la chape soit recouvrable

Le programme de construction doit être conçu de sorte que le chauffage au sol puisse être mis en service avant la pose du revêtement de sol. Avant la pose des revêtements de sol, il faut chauffer au moins une fois jusqu'à atteindre la température de fonctionnement maximale. Le maître d'ouvrage doit surveiller la mise en service du chauffage au sol et le chauffage de la chape et établir un rapport conformément à la norme SIA 118/251:2008. Le rapport, signé, doit être remis au poseur du revêtement supérieur. A partir du 14^{ème} jour après la pose alternativement un essai de charge (chauffage de fonction) selon SIA 251:2008 /chiffre 5.9.5., peut être effectué.

